



MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 29/12/2022

Reçu en préfecture le 29/12/2022

Publié le

ID : 069-216902569-20221215-V_DEL_221215_13-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **15 décembre 2022**

Membres du conseil Municipal			
En exercice	Présents	Procuration	Absent
43	28	8	7

Date de convocation le **9 décembre 2022**

Présidente: Madame Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire de séance : Monsieur Matthieu **FISCHER**

V_DEL_221215_13

Appel à projet 2022 Plan de Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations

Rapporteur : Madame MOSTEFAOUI,

Présents :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Régis DUVERT, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Monique MARTINEZ, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Abdoulaye SOW, David LAÏB, Mustapha USTA, Audrey WATRELOT, Richard MARION

Procurations :

Kaoutar DAHOUM donne pouvoir à Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Ahmed CHEKHAB donne pouvoir à Michel ROCHER, Antoinette ATTO donne pouvoir à Stéphane GOMEZ, Bernard RIAS donne pouvoir à Monique MARTINEZ, Eric BAGES-LIMOGES donne pouvoir à Matthieu FISCHER, Frédéric KIZILDAG donne pouvoir à Muriel LECERF, Harun ARAZ donne pouvoir à Myriam MOSTEFAOUI, Christine BERTIN donne pouvoir à Audrey WATRELOT

Absents :

Yvan MARGUE, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, Maoulida M'MADI, Sacha FORCA, Ange VIDAL

Mesdames, Messieurs,

Le 29 octobre 2014, la ville de Vaulx-en-Velin a lancé un ambitieux Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. Il a été signé avec l'État, le Défenseur des Droits, la Région, la Métropole de Lyon, ainsi qu'avec différents partenaires associatifs.

Pour la septième année consécutive, la Ville et l'État ont lancé, dans le cadre de ce Plan, un appel à projets destiné en priorité aux petites associations et aux collectifs d'habitants. Il a pour vocation de soutenir des actions innovantes menées sur le territoire au bénéfice des Vaudais, et de proposer des projets concrets de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et/ou les discriminations.

Les projets éligibles doivent s'inscrire dans l'un des sept axes du Plan de lutte :

- Axe 1 : le citoyen au cœur de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme ;
- Axe 2 : sensibiliser les acteurs de l'emploi, de l'insertion, de l'action sociale, du logement, de l'éducation, de la santé et des services au public ;
- Axe 3 : renforcer la qualification juridique des acteurs ;
- Axe 4 : favoriser l'accès aux droits des victimes ;
- Axe 5 : histoire et mémoire ;
- Axe 6 : l'engagement Citoyen ;
- Axe 7 : égalité entre les femmes et les hommes.

Les subventions sont limitées à 2 000€ par projet.

Depuis la dernière commission, 1 dossier a été déposé et financé à hauteur de 2 000€. Vous trouverez la description de ce projet ci-dessous :

Porteur du projet	Axe(s)	Description du projet	Montant
Pas de Deux	Axe 1 Axe 7	<p><i>Les Héroïnes</i></p> <p>L'association propose de faire découvrir au grand public la condition des femmes de la mythologie à nos jours en s'appuyant sur les héroïnes de romans et de la pop 'culture.</p> <p>Afin de construire un spectacle vivant mêlant danse, chant, théâtre et poésie, des ateliers seront proposés de janvier à octobre 2023 aux vaudais et vaudaises intéressés par le projet.</p>	2 000€

Ainsi, en 2022, 14 projets ont été financés dans le cadre de cet appel à projets, pour un moment total de 25 500 €.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver le versement de la subvention présentée dans le présent rapport.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'approuver le versement de la subvention présentée dans le présent rapport.

Envoyé en préfecture le 29/12/2022

Reçu en préfecture le 29/12/2022

Publié le

SLO

ID : 069-216902569-20221215-V_DEL_221215_13-DE

Suffrages exprimés	36	
Vote(s) Pour	36	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Ahmed CHEKHAB , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN - DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Pierre BARNEOUD - ROUSSET , Bernard RIAS , Monique MARTINEZ , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Frédéric KIZILDAG , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , David LAÏB , Mustapha USTA , Christine BERTIN , Audrey WATRELOT , Richard MARION
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 15 décembre 2022.

